

SAINT-THURIEN, le 15 septembre 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Jeudi 24 septembre 2026 à 20 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Quimperlé Communauté : présentation du rapport d'activité 2025 par le Président, Christophe LE ROUX,
- 2°) Acquisition du bâtiment situé 14 Place du Centre,
- 3°) Acquisition de la licence IV de l'Arlequin,
- 4°) Budget primitif 2026 : décision modificative,
- 5°) Création d'un conseil municipal des jeunes,
- 6°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Anne Marie SEVENNEC.

Séance du 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quinze septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Anne Marie SEVENNEC, Maire.

Etaient présents : Alain BIDEAU, Valérie LE DEZ, Frédéric BURGAUD-WUST, Julien BARGUILLE, Frédéric BIORET, Pascal TANGUY, Magalie BOUDIAF, Alice ZITO, Julie COUTARD et Fanchon THUAUDET.

Absents excusés : Jérôme LE CUNFF (a donné pouvoir à Julien BARGUILLE).

Secrétaire de séance : Fanchon THUAUDET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité.

En préambule, le rapport d'activité 2025 de développement durable et d'égalité femmes-hommes est présenté aux membres du conseil municipal par le Président de Quimperlé Communauté, Christophe LE ROUX.

Délibération du Conseil Municipal

20260701

Objet : Acquisition du bâtiment situé 14 Place du Centre

Madame le Maire informe l'assemblée que, suite à la cessation d'activité du Fidel Bistrot en 2025, le bâtiment, situé 14 Place du Centre à SAINT-THURIEN, est mis en vente. Ce bâtiment comprend un commerce au rez-de-chaussée et deux logements à l'étage. Durant la période estivale, des négociations ont été engagées avec Sophie et Pascal FOSSARD, propriétaires de l'immeuble. A l'issue des négociations, un accord a été trouvé entre les parties sur un prix d'achat à 250 000 €.

Vu l'avis des Domaines en date du 13 juillet 2026,
Vu l'absence d'initiative privée pour la reprise de ce commerce,
Vu l'inexistence de ce type d'établissement sur le territoire communal depuis 2025, compte-tenu de la fermeture des deux débits de boissons existants,
Vu la demande des habitants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de l'immeuble situé 14 Place du Centre à SAINT-THURIEN sur la parcelle cadastrée section AA n° 239, appartenant à la SCI ANGAPASO (8 Rue Jean Lancien 29390 SCAER), au prix de 250 000 €,
- Autorise le Maire à signer tout document en lien avec cette acquisition,
- Confie l'établissement de l'acte notarié à Maître Renaud BAZIN, notaire à BANNALEC,
- Dit qu'un emprunt sera contracté pour le financement de cette opération.

Fait à SAINT-THURIEN, le 25 septembre 2026
Le Maire,

Anne Marie SEVENNEC.

